

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/09/30/2020044558/justel>

---

Dossier numéro : 2020-09-30/31

## Titre

30 SEPTEMBRE 2020. - Arrêté royal portant modification de l'arrêté royal du 27 avril 2016 fixant le cadre organique du personnel de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications

Source : ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Publication : Moniteur belge du 24-12-2020 page : 93839

Entrée en vigueur : 03-01-2021

---

## Table des matières

Art. 1-2

---

## Texte

Article [1er](#). A l'article 1er de l'arrêté royal du 27 avril 2016 fixant le cadre organique du personnel de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications, les modifications suivantes sont apportées :

- 1° au c), le mot " 23 " est remplacé par le mot " 25 " ;
- 2° au d), le mot " 79 " est remplacé par le mot " 80 ".

[Art. 2](#). Le ministre qui a les Télécommunications et la Poste dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.